

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire Birbaum Thomas

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe PLR / Doval Manuel

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Titre

Réduction du "Park and Rail" à la gare CFF d'Aigle

Texte de l'intervention

En octobre 2022, Chablais Région a publié un rapport surprenant qui concluait que le développement des transports publics dans le Chablais aurait pour conséquence de réduire considérablement la demande en place de stationnement à proximité des gares CFF de la ligne du Simplon dans la région (Aigle, Bex, Villeneuve). L'étude suggère dès lors de réduire le nombre de places P+R. A titre d'exemple, le plan prévoit de supprimer jusqu'à 218 places des 351 que compte le P+R d'Aigle, ou 59 des 80 du P+R de Bex, estimant que les pendulaires se contenteraient à terme de parking relais à proximité de chez eux.

Si les efforts qui ont été menés pour améliorer la desserte des TPC doivent être salués, les craintes sont grandes de rendre les transports publics encore moins attractifs qu'ils ne le sont pour les pendulaires de notre commune de Collombey-Muraz. En effet, de nombreux résidents de notre commune stationnent leur voiture en gare d'Aigle afin de prendre le train pour atteindre leur lieu de travail.

La multiplication des changements sur le parcours, la perte d'autonomie et de confort seront des facteurs rédhibitoires pour ceux qui s'astreignent encore aujourd'hui aux transports publics. Une telle politique encouragera indubitablement les utilisateurs actuels des transports publics à revenir à d'anciennes habitudes de transport individuel. La qualité de vie des habitants de notre commune s'en trouvera impactée très négativement.

Conclusion

1. La commune de Collombey-Muraz a-t-elle été consultée sur cette planification ?
2. Cas échéant, quelle a été sa position ? Soutient-elle une telle réduction à la gare CFF d'Aigle ?
3. Le Conseil municipal estime-t-il judicieux de réduire la taille des P+R dans le périmètre des gares CFF du Chablais ?

Collombey-Muraz, le 8 avril 2023

1^{er} signataire :

